

La Petite Forêt et sa Maison forte

La Petite-Forêt, est une [Maison forte](#) du XIV^e siècle, faisant partie intégrante de l'histoire du Château et [seigneurie](#) de La Grande Forêt.

Cependant, les toponymes des deux lieux-dits (la Grande Forêt - la Petite Forêt) laissent supposer que l'un est subordonné à l'autre. Ces demeures sont étroitement liées, elles appartiennent en effet au même fief, celui des de la Forest. La Maison forte de la Petite Forêt eut dès son origine une vocation probablement militaire. Elle protégeait l'accès Est du château de la Grande Forêt, dépourvu de défenses naturelles qui domine le paysage environnant.

Quelques préliminaires

Après avoir procédé à une minutieuse étude de l'ensemble du réseau routier de l'Avant-Pays savoyard, un érudit chambérien¹ a mis, plus particulièrement en évidence, *la densité exceptionnelle du réseau viaire antique et médiéval de Saint-Jean-de-Chevelu*, jusqu'à ce qui fut, jusqu'au tiers du XX^e siècle, le seul point de passage septentrional vers la cluse de Chambéry, à savoir le col du Chat².

Dès l'époque antique, les Romains, qui avaient aménagé cette difficile voie de passage de la chaîne de l'Epine / Mont du Chat - la *Via Munitus*³ - avaient édifié, selon lui, plusieurs ouvrages fortifiés qui contrôlaient les différentes routes d'accès qui, forcément, se concentraient progressivement vers ce couloir. Deux, situées au centre du dispositif, celles de *Sinne* (ou *Cinne*) et du *Molard Violier*, avaient principalement pour objectif de surveiller l'importante voie reliant Chambéry (*Lemencum*) à Yenne (*Eianna*). Une autre, la *Tour dite des Sarrasins*, ou de Prélian, surveillait les voies se dirigeant vers le N.-O. Enfin, la fortification de la *Petite Forêt* observait, tout à la fois, le secteur central et celui orienté au S.-O., avec, notamment, la voie se dirigeant sur Novalaise.

Pendant plus de quinze siècles la contrée conserva une importance stratégique particulière, notamment sous la Maison de Savoie, contribuant ainsi à en faire, à l'époque médiévale, une *marche fortifiée* qui vit ainsi s'établir treize châteaux et maisons fortes sur la seule paroisse de Saint-Jean-de-Chevelu⁴.

¹. Bernard Kaminski - ingénieur en constructions civiles de formation - qui a fait paraître de nombreux articles dans des revues patrimoniales locales et qui a également souvent présenté ses thèses lors de conférences organisées en Bugey (Bas et Petit) et Savoie Propre.

². Dans la partie méridionale de la chaîne de l'Epine – Mont-du-Chat, ce sont les cols de l'Epine et celui dit de Saint-Michel qui permettaient de relier Chambéry à, respectivement, Novalaise et Aiguebelette.

³. Qui a donné son nom (provenant du latin *munitus*, défendu, protégé, fortifié) au rocher surplombant le col (*Mons Munitus*) jusqu'au début du XIII^e siècle, époque à laquelle il prit le nom de *Dent du Chat*.

⁴. Les quatre sites primitifs antiques, dont celui de la *Petite Forêt*, étant, probablement, moult fois, détruits puis reconstruits et réaménagés. Ne laissant certainement que très peu de témoins, aujourd'hui enfouis, des occupations passées.

Origines de la famille :

Les origines de la famille se perdent dans les brumes de la féodalité. Les hypothèses divergent à ce sujet.

Selon l'abbé Félix Bernard (1883-1972), historien auteur de l'ouvrage intitulé « *Les origines féodales en Savoie et en Dauphiné* », la famille La Forest serait une branche de la famille de L'Epine, seigneurs des montagnes de Chalais et de Chartreuse, rameau des vicomtes de Vienne.

Pour le chanoine Marc Perroud (1887-1952), spécialiste de l'histoire de la région, elle serait issue des sires de Chambuer, puissante lignée de l'Avant-Pays savoyard.

Ces deux hypothèses sont tout à fait admissibles. Les preuves manquent cependant pour pouvoir prendre parti. Quoi qu'il en soit, « *La Forest* » n'était certainement pas le nom primitif de la famille. Le premier qui le porta le prit de son fief et ses descendants le gardèrent. Amédée de Foras (1830-1899), l'auteur du célèbre « *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie* », précise que « *C'est le cas de toutes les grandes familles de Savoie, qui n'ont d'autre nom patronymique que celui pris ou donné à un fief dont elles étaient investies* ».

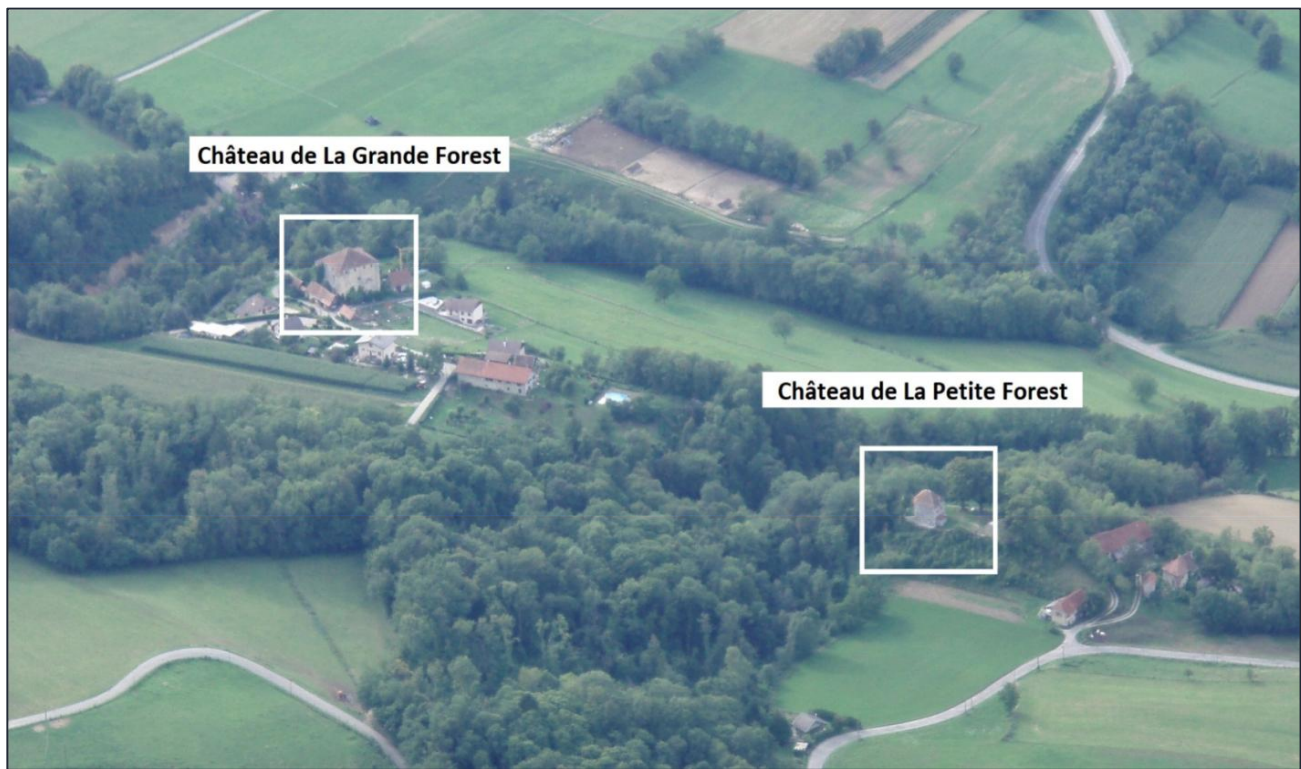


Saint-Jean-de-Chevelu depuis la Dent du Chat

Les « *La Forest* » apparaissent dans le dernier quart du XII^{ème} siècle. Ils se fixent à Saint-Jean-de Chevelu, dans l'Avant-Pays savoyard. Ce lieu n'a pas été choisi au hasard. Il est situé sur la voie reliant Belley à la Savoie propre, c'est-à-dire les deux premiers pôles d'implantations de la dynastie des Humbertiens. Voie stratégique, il convient de la contrôler et de la défendre de manière efficace. La Maison de Savoie, dont l'autorité s'étend sur ces lieux depuis le XI^{ème} siècle, l'a bien compris.

C'est pourquoi elle met en place un réseau de petites fortifications confiées à des lignées seigneuriales comme les La Forest.

Situé au pied du Mont du Chat, le site castral des La Forest est l'une des pièces de ce réseau. Symbole de la puissance de l'implantation de la famille, ce site est composé de deux édifices, complémentaires, situés à faible distance l'un de l'autre.



Site castral originel des La Forest (Saint-Jean-de-Chevelu)

A défaut d'étude archéologique, il semble que le premier, dénommé château de « *La Petite Forest* », est le plus ancien. Ouvrage militaire, il est bâti sur une butte aux pentes raides.



Château de La Petite Forest (Saint-Jean-de-Chevelu)

Un autre édifice, également fortifié mais à vocation principalement résidentielle, est situé en contrebas. Il est aujourd'hui connu sous le nom de château de « *La Grande Forest* ».

http://www.bmr.free.fr/assoc/docs/dossier_chateau_gf.pdf

« Pages 2 et 3 extraites d'une conférence que le Comte Philibert De La Forest a donné à Chambéry le 12 février 2022 ayant pour objet « Les La Forest : l'épopée d'une famille des environs de Chambéry à travers les siècles (XIIème siècle - XXIème siècle) » »

Sommaire

- [1 Situation](#)
- [2 Description](#)
- [3 Les données de la Mappe sarde](#)
- [4 Il est fini le temps des Nobles](#)
- [5 La transition entre les Familles des de La Forest, Dupasquier, Michaud, Horny](#)
- [6 Une dynastie à travers les siècles](#)
- [7.L'épopée d'Antoine de La Forest](#)
- [8.Des liens historiques entre les deux Maisons Fortes](#)
- [9.Notes et références](#)

1. Situation

La Maison-Forte de la Petite Forêt est située à St-Jean-de-Chevelu, tout proche du château de la Grande Forêt, à quelques 300 m seulement, dans le département de [Savoie](#) en région [Auvergne-Rhône-Alpes](#).

A 415 m d'altitude, la fortification a longtemps été, notamment sous l'Antiquité, le site castral le plus élevé de la contrée, avant que d'être dominé, à l'époque médiévale, par ceux de *Champrovent* (492 m), *Lutrin* (550 m) et le *Criez* de Monthoux (576 m). Installée sur un étroit molarde de mollasse, raboté par les avancées et retraits glaciaires, isolé au milieu de multiples éboulements descendus du versant occidental de la Dent du Chat, elle a dû, dès son origine, occuper tout l'espace sommital, de forme polygonale, que la mappe sarde (1729) a entériné à 776 m². A l'époque contemporaine, des remblais lui ont permis d'accroître notablement son emprise, au-delà de son enceinte d'origine, tant au N.-O. qu'au N.-E. Comme précisé plus haut, la fortification a longtemps contrôlé la voie antique, puis médiévale, menant à Novalaise, transitant par Saint-Paul-sur-Yenne, qu'elle dominait de 75 m à son passage sur le ruisseau de la *Grande Forêt*. En outre, elle était en communication visuelle directe avec la quasi-totalité des 13 châteaux évoqués plus haut, et, plus particulièrement les trois autres sites antiques.

Installés à seulement 350 m l'un de l'autre, mais séparés par le profond (35 m) talweg du ruisseau de la *Petite Forêt*, la maison forte éponyme et le château de la *Grande Forêt* ont, à l'évidence, outre la toponymie, un lien qui les unit. Pour B. Kaminski, la *Grande Forêt*, *château de plan-type quadrangulaire, dit carré savoyard, flanqué en ses 4 angles de tours circulaires, modèle réduit de ceux d'Yverdon, Morges, Champvent (etc.)... s'apparente plus à une fortification d'apparat (440 m²) médiéval tardif (vers 1330-1350) qu'à un véritable bastion défensif, comme celui de la Petite Forêt*. Il plaide, en conséquence, pour une occupation primitive du site de la *Petite Forêt*, par les coseigneurs locaux, qui, par la suite, firent édifier, à l'époque visée plus haut, le château de la *Grande Forêt* à peu de distance du premier et toujours au milieu de leurs terres. En outre, il pense que, tant leur devise – *Tout à travers !* – que leur appellation – *Forêt* – découlent de l'attitude de leur aïeul, André de la Forest, lors de la bataille de Varey, le 7 août 1325, au cours de laquelle, lors des charges qu'il conduisit contre les troupes dauphinoises au milieu de la forêt où elles s'étaient retranchées, il fut fait prisonnier... Il ne fut malheureusement libéré que vers 1329, obtenant probablement du comte Edouard de Savoie, l'autorisation de construire le château de la *Grande Forêt* sur le modèle des possessions comtales du pays de Vaud.

2. Description

Description sommaire des bâtiments encore existants

Principalement constitués d'un édifice au S.-O. du polygone, aujourd'hui totalement restauré et remanié, que l'on peut qualifier de *donjon*. De plan quadrangulaire proche d'un carré, d'une superficie de 86 m², il comprend deux étages sur rez-de-chaussée. Surmonté d'une toiture à quatre pans, il a, très vraisemblablement, été arasé à la Révolution (cf. ci-après). Il est flanqué au N.-E. d'une petite annexe abritant le four. A l'intérieur, sont à noter : au premier étage (ou deuxième ?), le banc d'un coussiège qui devait être installé dans l'embrasure d'une baie donnant sur la Dent du Chat et une image peinte directement sur la paroi (fresque médiévale ?) et, au rez-de-chaussée, une cheminée-four (cf. ci-dessus), et probablement aussi, des coussièges sous une ancienne baie orientée vers la Dent du Chat, à l'E./S.-E., à l'emplacement actuel d'un potager-cendrier.

Outre les baies qui éclairent cette construction, toujours encadrées de jambages, linteaux, meneaux et appuis moulurés et chanfreinés, qui peuvent être datés de l'époque médiévale (XIII^e - XV^e siècles), d'anciennes ouvertures sont également perceptibles dans chacun des murs, laissant supposer de nombreuses modifications de cette construction, mais aussi le réemploi de pierres taillées provenant d'autres bâtiments de la maison forte, aujourd'hui disparus. Cette observation est confortée par les photos faites lors de la réfection de l'angle S. en 19.. En effet, le donjon ne bénéficiait plus alors (depuis quand ?) d'un chaînage d'angle de blocs de gros appareil, comme les trois autres angles. Il avait donc déjà fait l'objet d'une reconstruction, mais sûrement pas par des maçons qualifiés, au regard de son exécution ! Des photos faites à l'occasion de ces travaux, mettaient encore en évidence dans la maçonnerie du pan S.-O. un élément d'entablement (ou corniche) qui devait, indubitablement, faire saillie au sommet de l'ancienne maçonnerie du *donjon*, supportant alors le niveau probable de guet de la fortification et sa charpente-couverture.

Couvrant probablement l'ancien mur d'enceinte oriental du pentagone irrégulier de la fortification, cette construction de 95 m² environ de superficie, faisant aujourd'hui office de grange, atelier et garage, ne date, au maximum, que de quelques siècles. Par contre, le réemploi dans sa maçonnerie - de réalisation plutôt médiocre - d'éléments de réemploi (claveau de linteau surbaissé ; jambage de porte chanfreiné ; pierre taillée difficile à interpréter) ainsi que le décaissement sur 0,50 m de profondeur environ du substrat en mollasse sur env. 40 m², laisse penser qu'en cet angle oriental du polygone devait être construite une tour d'angle quadrangulaire de même surface, incorporant en sa base une citerne de récupération des eaux de pluie⁵, car dans l'angle S.-E., la mollasse a été percée pour aménager une bonde d'évacuation.

En outre, nous rappellerons que le cadastre de 1911 mettait encore en évidence :

- d'une part, un bâtiment central, compris entre le donjon et la tour d'angle orientale, d'un peu plus d'une cinquantaine de m².
- d'autre part, un bâtiment d'une dizaine de m² jouxtait au N.-O. le chemin d'accès à la plate-forme du château. Ses fondations devaient être celles d'une ancienne tour de contrôle de l'accès empruntant les pentes E. et N.-E. du promontoire.
- mais aussi une lice séparant la courtine S.-E. du mur de soutènement édifié en contrebas.

Enfin, il s'avère que les deux majestueux tilleuls faisant encore ombrager dans la cour se sont probablement développés à partir de la face intérieure du mur sur les fondations de l'ancienne courtine N.-O. de la fortification primitive, et ce, après 1729, date de relevé de la mappe sarde.

⁵. Aucun puits n'ayant jamais pu être mis en évidence sur le site. En outre, la nappe phréatique alimentant le ruisseau de la *Petite Forêt*, situé, rappelons-le, 35 m plus bas, ne peut être suffisamment conséquente pour avoir été exploitée sous la maison forte, au regard du débit souvent nul de son émissaire.

Datée du XIII^e ou XIV^e siècle, elle a vraisemblablement servi de poste de guet grâce à sa position dominante avec une vue panoramique des alentours et principalement sur tous les châteaux environnants. Platière, Gémilieu, Haut Somont, Choisel, Grande Forest, Champrovent.

Posée sur un promontoire rocheux aux pentes abruptes et à la végétation dense, elle s'élève à 415 m d'altitude avec un dénivelé d'une centaine de mètres du côté nord jusqu'au ruisseau qui s'écoule en contrebas.

Cet ancien donjon permettait ainsi de surveiller la route du col du Chat, passage stratégique vers Chambéry. Les informations relatives à ses occupants sont inexistantes jusqu'au XVII^e siècle. L'histoire de ce lieu étant directement mêlée aux seigneurs de la Forest, il est probable que des branches de cette famille y vécurent aux cours des siècles. Le rôle militaire de cette construction peut aussi laisser supposer qu'elle fut, à ses origines, habitée par des sentinelles chargées de veiller à la sécurité des environs



Vue Sud-Ouest du bâtiment d'habitation



Vue Ouest du bâtiment d'habitation et la grange

*plus la Maison Située au dit lieu de la forêt appelée le château
avec les pressoir le jardin au levant de la dite Maison.
Finalement*

Le bâtiment d'habitation apparaît dans la mappe sarde comme « le château »

L'édifice actuel, peut être le donjon dont il ne reste que les bases, a totalement été restauré et remanié. Il se résume aujourd'hui à une petite construction de 86 m² au sol, de plan quadrangulaire proche du carré, à deux niveaux, couvert d'un toit à quatre pans en tuiles écailles et flanqué au nord-est d'une petite annexe (le four). Des traces d'anciennes ouvertures dont une baie verticale, dotées d'un encadrement chanfreiné en pierre de taille sont encore visibles. Le reliquat d'un pan de mur à présent recouvert de lierre se dresse à l'ouest. D'une épaisseur importante et haut d'environ 7 à 8 m, il témoigne d'un imposant mur d'enceinte ou d'une construction de dimensions supérieures comme on peut le voir sur la mappe sarde de 1728 – C 4021 vue 4 aux A.D. de Savoie. Il existe encore une grange dont les bases comportent des éléments gothiques, notamment celles des portes. Elles proviennent très probablement du château primitif, presque entièrement disparu. Des vestiges, seuls témoins de ce site féodal sont encore visibles : une fenêtre à meneau, une cheminée-four et un coussiège dans une des chambres (siège taillé dans l'épaisseur du mur où les femmes s'asseyaient pour coudre, lire ou se reposer).



▼ La Petite Forêt avant sa restauration ▲



Face Sud Ouest



Face Sud Tête en façade Est (qui d'après les légendes, protégeait les bâtisses)



Cheminée-Four



Intérieur avec murs en pierres de plus d'un mètre d'épaisseur



Potager* avec cendrier

* Le potager - mot apparu au XIV^e siècle - a un rapport avec pot, petit récipient culinaire que l'on met à chauffer sur les braises déposées dans l'une des trois cavités. Les cendres sont alors récupérées en dessous.

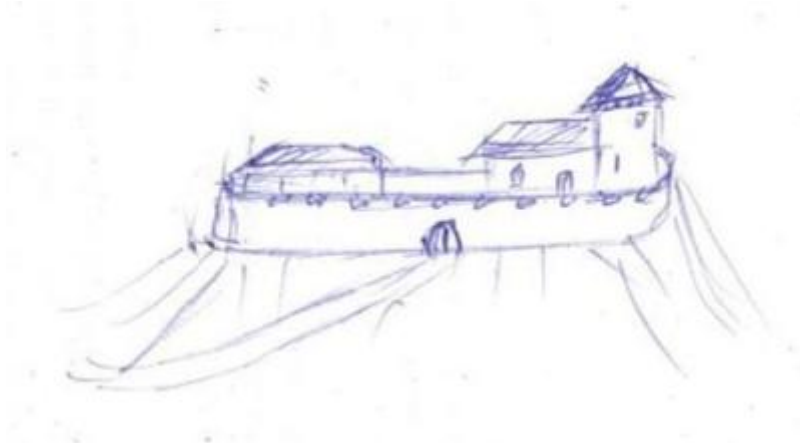


Fenêtre restaurée face Sud



Fenêtre à meneau

D'après François Demotz (historien médiéviste), la Petite Forêt aurait pu ressembler à ça :



3. Les Données de la Mappe sarde

En l'absence de données anciennes sur l'histoire de la Maison Forte, nous sommes contraints de prendre appui sur les renseignements tirés de la Mappe sarde. Cet ouvrage exceptionnel a été réalisé entre 1728 et 1738. Il représente une photographie réelle de l'étendue des propriétés rurales à cette époque.

Ci-dessous, un extrait de la Mappe sarde de la commune de St Jean de Chevelu. On voit en rose, les bâtiments faisant partie de la Maison Forte de la Petite Forêt. 359-360-361.

Extrait de la Mappe Sarde de 1730



Le relevé ci-dessous indique les numéros de parcelle, leur nature et les lieux-dits, tel que c'était en 1728, soit 118 journaux 328 toises et 6 pieds (env. 35 hectares)

10	Champ	au Boisset	375	Champ	au Grand Bois
17	Champ	à Courterey	376	Bois	au Grand Bois
18	Pré	à Courterey	380	Pré	à Pré Corru
33	Pré	à la Mandy	381	Champ	à Pré Corru
34	Grange	à la Mandy	382	Champ	à Pré Corru
35	Champ	à la Mandy	383	Broussailles	à Pré Corru
39	Tepe Pâturage	à la Mandy	384	Pâturage	à Pré Corru
40	Tepe Pâturage	à la Mandy	385	Champ	à Pré Corru
47	Vigne	à la Mandy	386	Tepe pâturage	à Pré Corru
54	Champ	à la Levetta	387	Champ	à Pré Corru
55	Pré	au Noirêt	388	Champ	à Pré Corru
79	Champ	au Terreau	389	Tepe pâturage	à Pré Corru
84	Champ	au Terreau	390	Bois	à la Talliat
200	Champ	au Mollard	391	Tepe pâturage	à la Talliat
325	Champ	à la Mercerie	392	Broussailles	à la Talliat
326	Pâturage	à la Mercerie	393	Châtaigneraie	à la Talliat
353	Bois	à Malacouta	394	Champ	à la Talliat
354	Bois	à Malacouta	395	Tepe pâturage	au Ressou
355	Champ	à Malacouta	396	Vigne	au Ressou
359	Maison Masure	à Malacouta	397	Champ	au Ressou
360	Grange	à Malacouta	398	Broussailles	au Ressou
361	Maison Masure	à Malacouta	399	Tepe	au Ressou
362	Cour	à Malacouta	400	Tepe	au Ressou
363	Pâturage	à Malacouta	401	Champ	au Ressou
364	Pâturage	à Malacouta	402	Jardin	au Ressou
365	Roc	à Malacouta	406	Vigne	au Ressou
366	Champ	à Malacouta	1131	Pré	au Caton
367	Pâturage	à Malacouta	1455	Marais	à Pardelan
368	Champ	à Malacouta	1834	Pré	au Grand pré
369	Pâturage	à Malacouta	1835	Pré	au Grand pré
370	Pâturage	à Malacouta	3362	Vignes	sous Monthoux
371	Champ	à Malacouta	377	Champ	au Grand Bois
372	Bois	au Grand Bois	378	Broussailles	à Pré Corru
373	Châtaigneraie	au Grand Bois	379	Champ	à Pré Corru
374	Tepe pâturage	au Grand Bois	3414	Vignes	à la Grumetta

La Forest Charles, Noble Sarde, en est alors l'actuel Propriétaire en 1730.

Sur la représentation ci-contre, la Maison-forte est symbolisée par la plus grande des trois surfaces rosées. Au lieu-dit « Malacouta » (ancien nom de la Petite Forêt qui en piémontais veut dire mauvaise côte) la parcelle n° 359 indique une maison-masure de 105 toises et 2 pieds (mesures de Savoie) soit 774 m².

Par rapport, le château de la Grande Forêt a une superficie de 435,5 m². Mais pourquoi cette dénomination de maison-masure ? Y avait-il déjà des traces de délabrement de l'ensemble pour ne laisser désormais que cette tour-résidence ?

En tout cas, la comparaison avec le bâtiment actuel met en évidence la grande différence de tailles.

Comme pour le château de la Grande Forêt, la question se pose de savoir qui a ordonné la construction de l'édifice, quel est l'architecte qui en a dressé les plans et quel est l'entrepreneur qui a exécuté les travaux. Faute d'éléments permettant une quelconque hypothèse, toutes ces interrogations resteront sans réponses.

Cet ancien donjon permettait ainsi de surveiller la route du col du Chat, passage stratégique vers Chambéry. Les informations relatives à ses occupants sont inexistantes jusqu'au XVII^e siècle. L'histoire de ce lieu étant directement mêlée aux seigneurs de la Forest, il est probable que des branches de cette famille y vécurent aux cours des siècles. Le rôle militaire de cette construction peut aussi laisser supposer qu'elle fut, à ses origines, habitée par des sentinelles chargées de veiller à la sécurité des environs.

Il est fait pour la première fois, mention du domaine de la Petite Forêt, dans le testament de Philibert de la Forest daté du 24 décembre 1646. (*voir le château, son passé, son avenir*). Il régit un domaine conséquent de 82 hectares qu'il divisera entre ses deux filles, les dernières de sa lignée après onze générations connues :

→ Isabeau, mariée à Pierre de Grenaud, héritera des 47 hectares de la Grande Forêt.

→ Jeanne-Claudine aura les 35 hectares de la Petite Forêt.

Elle épouse avant 1635 Balthazard Sarde ou Sardoz (1594-1672).

Toute leur descendance portera le nom de Sarde de la Forest. Il est seigneur de Candie au château du même nom à Chambéry-le-Vieux mais aussi Conseiller royal et Maître auditeur à la Souveraine Chambre des Comptes. Sa famille originaire de Chieri (Piémont) est mentionnée comme marchands et bourgeois de Chambéry. Ils sont anoblis en 1598 et devaient posséder à cette époque, une fortune considérable qui a permis l'acquisition de nombreux fiefs.

C'est seulement deux cent ans après que celui de Candie a été élevé en baronnie en faveur de François-Joseph-Henri Sarde, major de cavalerie.

Leur devise « *Inest sua gloria parvis* » (*sa gloire est dans les humbles*) peut exprimer la défense du pauvre ou de l'opprimé. Fiche Sardoz page 398 dans « Histoire de la noblesse de Savoie et du Bugey » par Samuel Guichenon.

En 1642 Balthazard Sarde réclame de son beau-père Philibert, 5249 florins (c'est la principale monnaie du Moyen Age) qu'il a délivré au contrôleur des finances Carron plus 15 000 florins pour la dot de Jeanne-Claudine, non versée vingt ans après ! Il a aussi payé les frais de sépulture et d'inventaire des biens de Philibert.

Balthazard Sarde a eu seize enfants dont huit de sa première femme, Louise Salteur, légataire de son père en 1614 pour 5 000 florins. Elle est la soeur de Charles-Henri, avocat au Souverain Sénat de Savoie le 14 novembre 1622, Conseiller et Sénateur le 26 février 1652.

La devise des Salteur est « *fides et officium* » (*foi et devoir*) ou alors (*loyauté et service*). Elle pourrait révéler des engagements moraux ou envers Dieu. Ils possédaient des seigneuries aux environs de Culoz (01) et ont donné naissance aux Salteur, marquis de Samoens et de la Serraz ainsi qu'aux comtes Salteur-Balland.

Pourquoi cette explication ? Charles-Henri Salteur est aussi impliqué dans l'histoire des Sarde de la Forest. Il a marié sa fille Félise (1655-1737) le 14 octobre 1674 dans la Dauphiné avec Claude-Louis Sarde de la Forest (1642-1675) après lui avoir constitué pour 24 000 florins une maison avec 20 journaux de vigne qu'il a acheté à Arbin de noble François-Ignace de Coysia, par acte du 11 juillet 1674. Claude-Louis a pour parrain un religieux (bénédictin ou chartreux) Dom Louis de Savoie. Il est le cohéritier de son grand-père maternel, Philibert de la Forest avec sa soeur Claire et leur tante Isabeau (ou Isabelle) épouse de Pierre de Grenaud.

Félise fut veuve le 4 août 1675, un tuteur est alors décerné à son fils Charles Sarde de la Forest, né le 11 septembre 1675, un mois après la mort de son père. Elle meurt à 82 ans, le 15 novembre 1737.

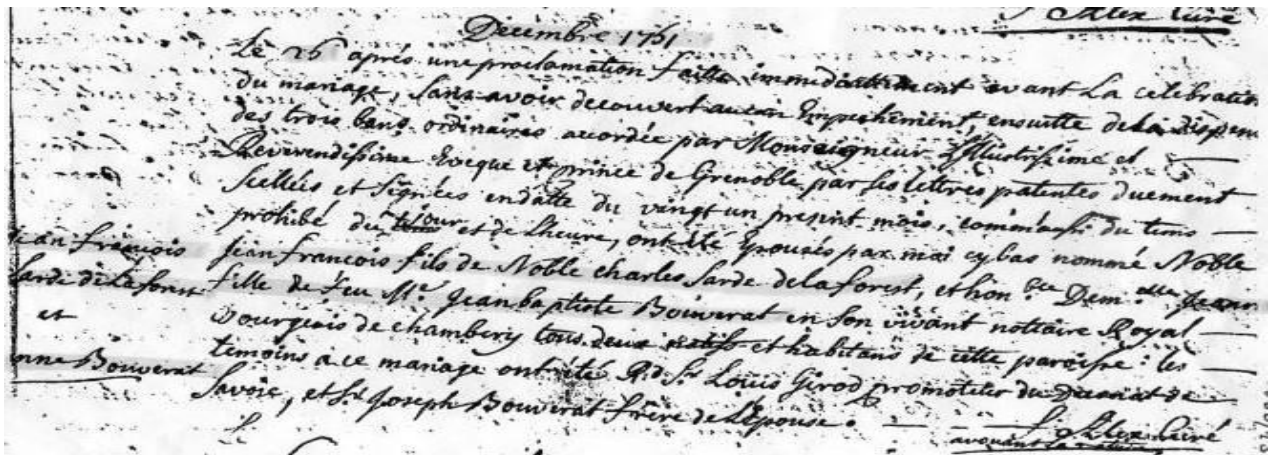
Autre relation intéressante : l'un des petits-fils de Balthazard, Vincent Sarde, Seigneur de Candie baptisé le 27 février 1671 a épousé le 14 avril 1711, Philiberte Balland fille de Gaspard Balland, sénateur dans le même Soverain Sénat de Savoie.

Aujourd'hui au XXIe siècle dans l'histoire de la descendance Horny, nous retrouvons des mariages Balland Ghislaine avec Horny Pierre et Balland Gilles avec Horny Laurence..

Quel hasard généalogique !!!

Revenons à Charles Sarde de la Forest (1675-1753) petit-fils de Balthazard Sarde et Jeanne-Claudine de la Forest. Il est le propriétaire de la Petite Forêt à l'heure où les géomètres arpencent les terres afin de réaliser ce chef-d'œuvre de précision qu'est la mappe sarde. De son union avec Marie-Madeleine de Bovet, ils ont 17 enfants. Elle a été émancipée le 8 février 1724 par son père Jean-François, écuyer et conseiller au Parlement de Grenoble. Le décès de Charles est cité à Chambéry dans sa maison en face de la porte de l'église St Léger. Il a plus de 77 ans.

L'un de leur fils, Jean-François Sarde de la Forest né à Chambéry (1707-1754) prend pour épouse le 26 décembre 1751 en la cathédrale de la paroisse St Léger à Chambéry, Jeanne Bouverat. C'est la fille de Jean-Baptiste Bouverat, notaire royal et bourgeois de cette même ville. Jean-François s'éteint à l'âge de 47 ans dans sa Maison-Forte de la Petite Forêt, le 10 mars 1754. Une fois veuve, Jeanne sera dévouée au généreux curé Antoine Garioud.



Decembre 1751
Le 26 après une proclamation faite immédiatement avant la célébration
du mariage, sans avoir découvert aucun empêchement, ensuite de la dispense
des trois bans ordinaires accordée par Monseigneur l'illustrissime et
Révérendissime Evêque et Prince de Grenoble par les lettres patentes dûment
scellées et signées en date du vingt et un présent mois, comm'aussi du tems
prohibé du jour et de l'heure, ont été épousés par moi cy bas nommé Noble
Jean François fils de Noble Charles Sarde de la Forest, et hon. Demoiselle Jeanne
fille de feu Me Jean Baptiste Bouverat en son vivant notaire royal bourgeois de
Chambéry tous deux natifs et habitans de cette paroisse : les
témoins à ce mariage ont été Révérend Sr Louis Girod promoteur du Décanat de
Savoie, et Sr Joseph Bouverat frère de l'épouse.

▲ Mariage de Jean-François Sarde de la Forest

« décembre 1751 le 26 après une proclamation faite immédiatement avant la célébration du mariage, sans avoir découvert aucun empêchement, ensuite de la dispense des trois bans ordinaires accordés par Monseigneur L'Illustrissime et Révérendissime Evêque et Prince de Grenoble par les lettres patentes dument scellées et signées en datte du vingt et un présent mois, comm'aussi du tems prohibé du jour et de l'heure, ont été épousés par moi cy bas nommé Noble Jean François fils de Noble Charles Sarde de la Forest et honorable Demoiselle Jeanne fille de feu Me Jean Baptiste Bouverat en son vivant notaire royal bourgeois de Chambéry tous deux natifs et habitans de cette paroisse : les témoins à ce mariage ont été Révérend Sr Louis Girod promoteur du Décanat de Savoie, et Sr Joseph Bouverat frère de l'épouse »

Le 10^{me} mars 1754 acte inhumé noble Jean François Sarde de la Forest âgé d'environ cinquante ans d'ici hier à la maison forte de la petite Forest ont assistés au convoi révérend François Pomier curé de Billemaiz et Sr Jean Claude Rubod bourgeois de Chambéry qui ont signés

✓ Décès de Jean-François Sarde de la Forest

« le 10/03/1754 a été inhumé noble Jean François Sarde de la Forest âgé d'environ 50 ans décédé hier à la maison forte de la petite forest ont assistés au convoi révérend François Pomier curé de Billemaiz (ancien nom de Billième) et Sr Jean Claude Rubod bourgeois de Chambéry qui ont signés »

E 1037
Le 10 mars 1754 a été inhumé noble Jean François Sarde de la Forest âgé d'environ 50 ans, décédé hier à la maison forte de la petite Forest, ont assisté au convoi révérend François Pomier curé de Billième et Sieur Jean Claude Rubod Bourgeois de Chambéry qui ont signés

De ce court mariage (deux ans et trois mois) sont nés trois enfants. Tous sont répertoriés dans les registres de Saint-Jean-de-Chevelu dont Josèphite-Barbe-Antoinette Sarde de la Forest (1754-1818).

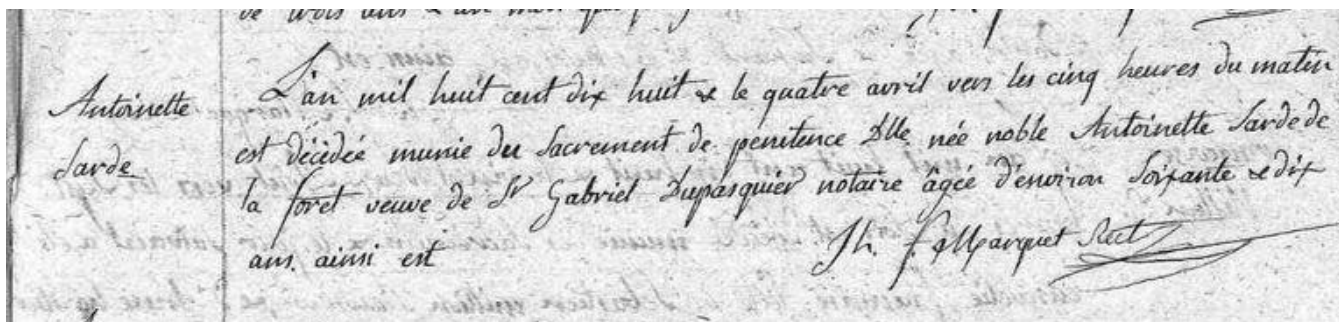
Baptisée le 12 mai 1754, lendemain de sa naissance, elle a pour parrain Joseph Perronet, notaire royal habitant Chambéry et pour marraine Barbe Bouverat 4 E 1037 - vue 18 ci-dessous.

On a constaté que son premier prénom n'est jamais utilisé dans les documents trouvés la concernant et que celui d'Antoinette n'est pas noté dans l'acte de baptême.

Le 12^e may 1754 acte baptisé ne hier Josephite Barbe fille de feu noble Jean François Sarde et de la femme Dame Jeanne Bouverat acte parrain Sr Joseph Perronet notaire royal habitant à Chambéry; marraine Demoiselle Barbe Bouverat, qui ont signés

✓ Baptême de Josephite-Barbe (Antoinette) Sarde de la Forest

Le 12 mai 1754 a été baptisé née hier Josephite Barbe fille de feu noble Jean François Sarde et de la femme Dame Jeanne Bouverat, a été parrain Joseph Perronet notaire royal habitant à Chambéry; marraine Demoiselle Barbe Bouverat qui ont signés.



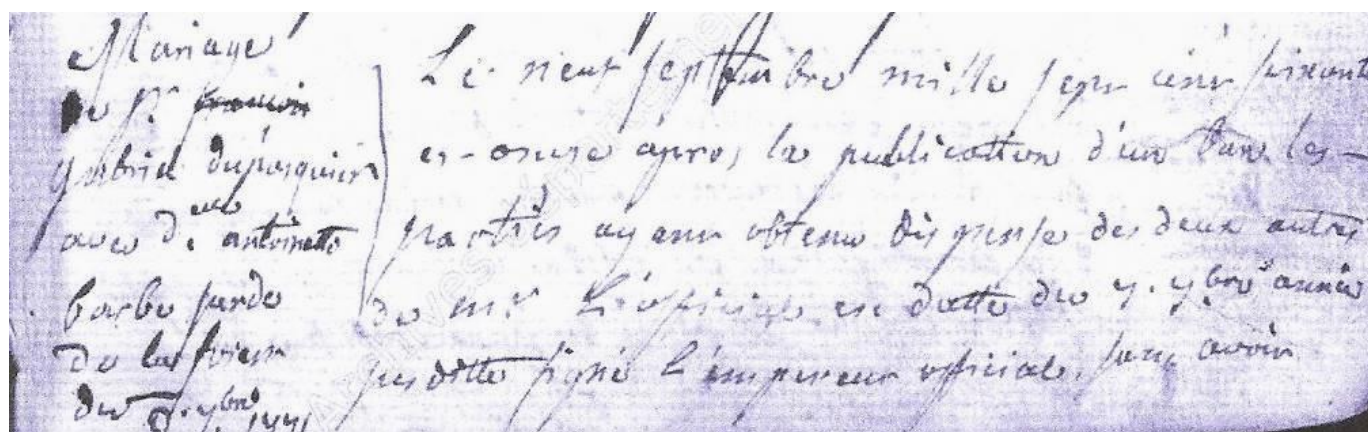
✓ Décès de Joseph-Barbe (Antoinette Sarde) Sarde de la Forest

L'an 1818 et le quatre avril vers les 5 heures du matin est décédée munie des sacrements de pénitence Dlle née noble Antoinette Sarde de la Forêt veuve de Sr Gabriel Dupasquier notaire âgée d'environ soixante et dix ans, ainsi est

Joseph François Marquet Recteur

Antoinette-Barbe Sarde de la Forest a 17 ans quand elle se marie le 9 septembre 1771 à Gabriel Dupasquier, 27 ans (1744-1794) notaire royal et veuf de Marie Lagrange dite Goddard (registre paroissial de St-Jean-de-Chevelu 4 E 1038 - vue 93/94).

Pour mémoire, Josèphe-Barbe-Antoinette et Marie-Josèphe-Victoire de Grenaud (fille de Joseph de Grenaud et Anne-Françoise de la Forest) étaient cousines par leur arrière-arrière-grand-mère, Jeanne-Claudine de la Forest, sœur d'Isabeau (Isabelle) mariée à Pierre de Grenaud.



✓ Mariage de Antoinette Sarde de la Forest avec Gabriel Dupasquier

Mariage de Sr Gabriel Dupasquier avec Dlle Antoinette Barbe Sarde de la Forest du 9 7bre 1771 : le neuf septembre mille sept cent soixante et onze après la publication d'un ban les parties ayant obtenu dispense des deux autres de Mr l'Official en date du 7 7bre année susdite



✓ Contrat dotal de Me Gabriel Dupaquier

Contrat dotal de Me Gabriel Dupaquier notaire et Demoiselle Antoinette Barbe Sarde de la Forest, constitution £2000 : L'an mil sept cent septante un et le vingt neuf du mois d'août à sept heures du matin, au lieu de la Forest paroisse de St Jean de Chevelu dans la maison délaissée par noble Jean François Sarde de la Forest par devant moy Louis François Goybet notaire royal collégié soussigné et présents les témoins enfin nommés se sont établis et constitués en personne Me Gabriel fils de feu Me Jean Pierre Dupaquier ...

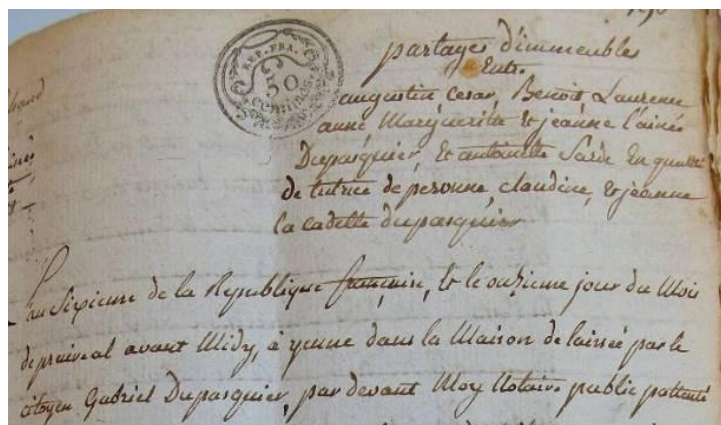
4. Il est fini le temps des Nobles

Le contrat dotal entre Gabriel Dupasquier et Antoinette-Barbe passé le 29 août, une dizaine de jours avant le mariage, devant Louis-François Goybet, notaire à Yenne - 6 E 241 stipule une dot très respectable de 2000 livres. L'augment, part apportée par le marié est égal à cette même somme. Habituellement, elle ne représente que la moitié de celle accordée à la future épouse.

Onze enfants, tous nés à St-Jean-de-Chevelu, viennent s'ajouter aux trois issus du premier mariage. Ils ne seront plus que dix lors du partage des terres détenues par leur père en 1798. Mais Gabriel a prononcé son testament le 18 mai 1790 dans sa maison de la Petite Forêt, devant Claude Héritier, notaire - 6 E 255. Il n'a que 46 ans... Souffrait-il d'une quelconque maladie ? Se sentait-il menacé ? Il meurt quatre ans plus tard, le 10 nivôse an 3 soit le 31 décembre 1794.

Il aurait été jeté dans le Rhône... mythe ou réalité ? Cette allégation transmise de générations en générations perdure toujours depuis plus de deux siècles. Nos recherches n'ont pu hélas, apporter aucune précision. Nous observons seulement qu'il a commencé ses fonctions de notaire en 1765 et les a cessés en 1793, un an avant sa mort.

Dans ses dernières volontés, il laisse à « sa chère épouse » l'usufruit de l'ensemble de ses biens ou alors une pension annuelle en denrées diverses (blé, seigle, vin) avec l'usage d'un jardin et 100 livres d'argent. Il lègue à tous ses enfants un montant allant de 1000 à 3000 livres et institue pour héritier universel, son fils Jean-Louis-François, premier né de son mariage avec Antoinette-Barbe. Dans les premières années de son veuvage, elle va d'ailleurs renouveler deux contrats d'ascencement (fermage) pour des terres appartenant à son défunt mari. En 1795 pour celles situées à Landrecin (Yenne) et en 1799 pour celles d'Ontex sur le flanc de la montagne du Chat qui domine le lac du Bourget - 6 E 257 et 259 Claude Héritier, notaire. Les fermiers ont le devoir de lui fournir chaque année une quantité bien définie de froment et autres céréales mais aussi le fruit des vignes par moitié ainsi que deux chapons « paillers », deux paires de poulets et huit douzaines d'œufs. Voilà de quoi bien nourrir sa famille... sans compter le produit des cultures à la Petite Forêt.



Mais Jean-Louis-François, ce fils sur qui repose toute la bien-gérance de l'héritage meurt à son tour sans doute peu de temps après son père, ce qui remet en cause le testament paternel.

Son décès et l'acte qui le prouverait n'ont pas été retrouvés mais cela apparaît comme une conviction puisqu'il n'est pas nommé dans le partage qui aura lieu le 11 prairial an 6 soit le 30 mai 1798 - 6 E 296 Philibert Reveyron notaire.

Ce moment important se déroule dans la maison de Gabriel Dupasquier (son étude ?) à Yenne en présence d'Antoinette-Barbe, de ses enfants y compris ceux du premier mariage et des conjoints des trois aînées. Quelques semaines avant, le 14 floréal soit le 3 mai, une sentence du tribunal civil nomme deux experts chargés de diviser les propriétés en dix lots de valeur égale suivant la qualité du terrain et le rendement des cultures. Toutes les terres de la Petite Forêt appartiennent légitimement à Antoinette-Barbe qui les a reçues de son père, Jean-François Sarde de la Forest. Quant à Gabriel, il avait en plus des deux nommées précédemment, une propriété aux Théoux sur la commune de Yenne. Un beau patrimoine !

Dans ce partage - document de quinze pages - nous remarquons deux mesures agraires non vues jusqu'alors. Comme le journal, la toise et le pied, elles sont employées pour définir la superficie des parcelles. Il s'agit de la seytorée (ou sétive) et de la fossorée. La première se rapporte à l'étendue labourée en une journée : 3324 m². La seconde s'emploie pour évaluer une surface plantée de vignes. Cela correspond au travail fait avec le fossoir (grosse pioche) : 383 m².

Après l'audition des dits experts décrivant en détail tous les confins des limites et évaluant le total à 15 000 francs (la Savoie est française à cette époque) le tirage au sort va attribuer :

le 1^{er} lot à Jeanne-Marie (principalement des terres à Landrecin et la moitié de la maison au même lieu + vignes et pré à Chevelu)

le second à Anne (Landrecin avec une grange + vignes à Chevelu)

le 3^{ème} à Jeanne la cadette (Landrecin avec l'autre moitié de la maison + un pré à Chevelu)

le 4^{ème} à Augustin né du premier mariage (Landrecin avec une grange + un pré à Chevelu)

le 5^{ème} à Laurence née du premier mariage (la maison appelée château de la Petite Forêt + bois, prés et vignes autour)

le 6^{ème} à Benoît (Chevelu + la moitié d'une grange)

le 7^{ème} à François-César (Chevelu + l'autre moitié de la grange)

le 8^{ème} à Claudine née du premier mariage (Chevelu avec un cellier)

le 9^{ème} à Pierrette (Chevelu avec la maison habitée par la veuve Dupasquier)

le 10^{ème} lot à Marguerite (Théoux + vignes à Monthoux).

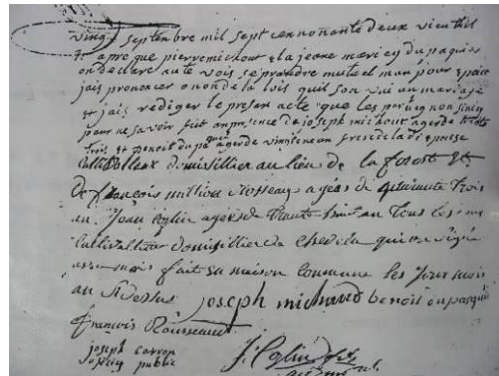
Apparemment, Antoinette-Barbe ne loge pas dans la maison-forte vu l'emplacement et la définition des bâtiments. La maison de Yenne et les biens situés à Ontex seront « judiciairement » vendus aux enchères pour payer les créanciers. On peut bien sûr, s'étonner d'une telle décision.

Gabriel Dupasquier, notaire royal de surcroît donc présumé appartenir à une classe aisée avait des dettes... ! Cette vente faite « à la bougie », le 29 prairial soit le 17 juin 1798 rapportera 5050 francs. Dans toute la fratrie énumérée ci-dessus deux personnes nous intéressent particulièrement :

- Jeanne-Marie (1782-1845) mariée à 10 ans, le 20 septembre 1792

à Pierre Michaud (1768-1845) 24 ans. **Pierre a épousé Jeanne Marie "3 fois"**

Leurs noms sont clairement écrits dans l'acte ci-dessous ainsi que « maison commune » (mairie) et la signature du « *sindic J. Cozlin* » (maire). Celle d'un témoin ne nous est pas inconnue, il s'agit de François « l'ainé » Million Rousseau, cousin du marié.



vingt septembre mil sept cent nonante deux vieux style et après que Pierre Michaud et Jeanne Marie Dupaquier ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux j'ai prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis en mariage et j'ai rédigé le présent acte que les parties n'ont signé pour ne savoir faire en présence de Joseph Michaud âgé de trente trois et Benoit Dupaquier âgé de vingt et un frère de l'épouse cultivateur domicilié au lieu de la Forest et de François Million Rousseau âgé de quarante trois ans, Jean Cozlin âgé de trente huit ans tous les deux cultivateurs domiciliés de Chevelu qui ont signé avec moi. Fait en maison commune les jour mois an ci dessus (suivent les signatures) Joseph Michaud Benoit Dupaquier François Rousseau Joseph Carron officier public J Gozlin fils

Jeanne-Marie est bien née le 23 janvier 1782 - registre des baptêmes de Chevelu 4 E 1038 vue 27. Il n'y donc pas de doute possible sur son âge. Aurait-on là un mariage « blanc » seulement dicté par l'intérêt ? Une autre date, le 27 juin 1801 - 4 E 1044 vue 2/3 - indique leur engagement devant le prêtre Perret mais cet acte mentionne aussi une cérémonie civile, le 4 janvier 1797. Etonnement et mystère sur ce mariage en trois temps... !

Pierre Michaud est fils de François Michaud et Vincente Million-Rousseau et petit-fils de Jean-Claude Million-Rousseau, soldat au régiment Tarentaise (voir page 11). Cette union est le reflet d'une époque où l'arrangement entre deux familles prévalait sur les sentiments. Les parents de Pierre étaient peut-être les fermiers de la Petite Forêt. De ce fait, la continuité du travail agricole est assurée. Cette supposition serait à confirmer par un contrat de fermage, non retrouvé à ce jour. De la bourgeoisie aux plus pauvres, ces accords matrimoniaux renforçaient la puissance familiale.

- Laurence (issue de l'union de Gabriel Dupasquier avec Marie Lagrange) mariée à Joseph Michaud de St Paul reçoit les terres et la maison-forte de la Petite Forêt, elle qui n'a pas de liens avec les Sarde de la Forest. Alors que Jeanne-Marie, descendante de cette famille noble recueille celles de Yenne.

Un échange a certainement été fait entre elles deux puisque la descendance du couple Jeanne-Marie Dupasquier - Pierre Michaud nous amènera en successions directes et cinq générations plus tard à Brigitte et Charles Horny, propriétaires actuels de la Petite Forêt. Aucun document n'est venu confirmer cette transaction. L'ont-elles fait à l'amiable avant l'enregistrement au bureau des hypothèques ?

Une autre fille de Gabriel Dupasquier nous importe également : c'est Pierrette qui épouse en 1802 François, fils de François « l'ainé » Million-Rousseau. Pierrette apporte dans sa dot quelques parcelles de pré, vignes et bois et l'habitation de sa mère située à proximité de la Maison-forte.

L'histoire de la Petite Forêt ne s'est pas arrêtée là, elle a traversé les ans en gardant l'empreinte de son passé et ses mémoires seront assurément transmises aux générations futures.

5. La transition entre les familles :

des de La Forest, Dupasquier, Michaud, Horny

Tableau simplifié montrant toute la filiation des de La FOREST jusqu'aux HORNY, propriétaires actuels

- Thorens de La FOREST vivait en 1240 x Hélène de DUINGT
- (Torrent ou Torenus) ↓
- André de LA FOREST x Marie de FORAS
- Aynard II de LA FOREST (-1340) x Henriette de MENTHON
- Thomas de LA FOREST x Margueritte de BRIORD
- Guillaume I de LA FOREST (-1403) x Jeanne de GRAMMONT
- Guillaume II de LA FOREST (-1440) x Madeleine de LIVRON
- **Guillaume III de LA FOREST (1410-1477)** x Hugonette de FETIGNIEU
- *(voir ci-après l'épopée de son neveu Antoine de la Forest)* ↓
- Jacques de LA FOREST (-1505) x Louise du BOURG
- Antoine de LA FOREST (-vers 1532) x Claudine BOUVARD de ROUSILLON
- Claude de LA FOREST (-1580) x Françoise de MOYRIA
- Philibert de LA FOREST x Louise de LORIOL
- Balthazard SARDE (1594-1672) x Jeanne-Claudine (-1646) La Petite Forêt
Isabeau : branche de Grenaud La Grande Forêt

A partir de Balthazard SARDE et Jeanne Claudine de LA FOREST, on est certain du nom des propriétaires de la Petite Forest ci-dessous

- Claude-Louis SARDE de LA FOREST (1642-1675) x Félise SALTEUR (1655-1737)
- Charles SARDE de LA FOREST (1675-1753) x Marie-Madeleine de BOVET
- Jean-François SARDE de LA FOREST (1707-1754) x Jeanne BOUVERAT
- Gabriel DUPASQUIER (1744-1794) x Antoinette-Barbe SARDE de LA FOREST (1754-1818)
- Pierre MICHAUD dit Pugin (1768-1845) x Jeanne-Marie DUPASQUIER (1782-1845)
- François MICHAUD (1804-1888) x Jeannette MAILLET (1824 -1893)
- Joseph-Marie MICHAUD (1852-1937) x Joséphine MOIROUD (1864 -1943)
- Louis-Etienne HORNY (1898-1948) x Antonia MICHAUD (1900-1978)
- Ernest HORNY (1923-1998) x Renée BOUCHARD (1924-1979)
- Charles HORNY (1956-) x Brigitte BRUYERE (1958-)

Bérangère épouse Laurent Vételé Charlène avec Patrice Tufféry Baptiste avec Anaïs Dumont
Louis et Paul Anna et Margaux

Aujourd'hui, nous pouvons retrouver la liste actuelle des Descendants du couple Gabriel DUPASQUIER et d'Antoinette SARDE de La Forest sur [ce lien](#)

6. Une dynastie à travers les siècles

L'étude des deux sites précédents – la Grande Forêt et la Petite Forêt – nous a montré que leur histoire était intimement liée. L'armorial et nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie écrit par le Comte Amédée de Foras nous donne plusieurs indications sur les seigneurs qui se sont succédés au château de la Grande Forêt. On note :

Berlion de la Forest, cité dès 1194. Il est témoin avec Guy de Chevelu dans la chartre des franchises accordées par le comte Thomas 1er en 1232 à la ville de Chambéry.

Pierre de la Forest par acte daté de Chambéry le 19 juin 1302, reconnaît tenir en fief des biens provenant de Hugues de Seyssel, seigneur de la Bâtie.

En 1342, intervient une transaction de partage entre les frères Claude, Pierre et Antoine de la Forest et leur sœur Jacquemaz de la Forest, femme de François de Prélian.

En 1358, par acte fait à Yenne par le notaire Antoine de Fistilieu, Guillaume de la Forest reçoit en « albergement » des biens de Guillaume de Chevelu. Il a figuré au tournoi du Comte Vert, Amédée VI à Chambéry en 1348 et fait une vente à Pierre de Cordon de la Barre. Il reçoit en 1343, hommage « lige » et taillable à miséricorde de divers habitants de la paroisse de Yenne et hors la porte de cette ville. L'acte est dressé par le notaire Jean Rubold, alias Thorency de Centagneu. En 1377, il fait son testament reçu par le même Rubold, notaire.

En 1510, vit François de la Forest marié à Louise de Martel et Claude de la Forest, leur fils épouse en 1588, Antoinette de Seyssel. A cette époque, un rameau détaché de cette famille forme celle des seigneurs de Somont sur Yenne (de la Forest-Somont).

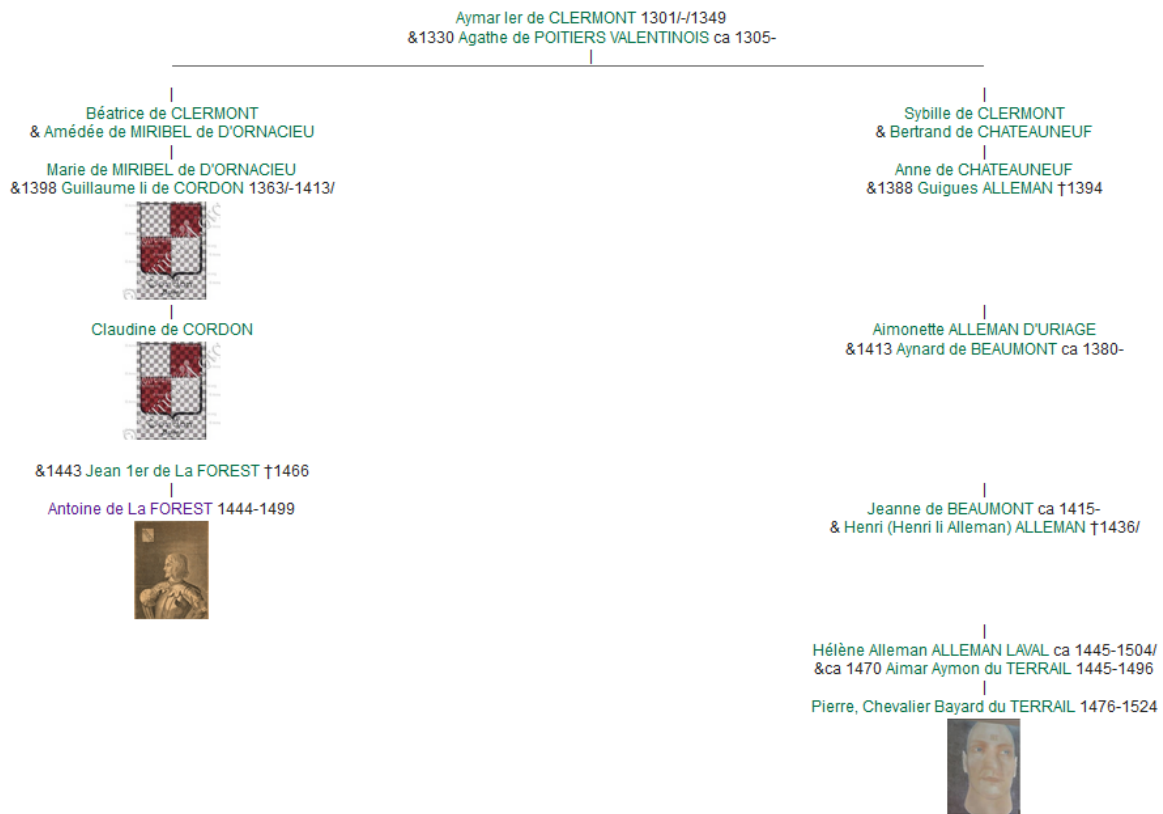
Vers 1600, Philibert de la Forest est seigneur du dit lieu, du Chatelard, de Chevelu. Il fait son testament le 24 décembre 1646 au château de la Forest, portant d'abord legs à sa fille donnée (naturelle) Marguerite femme noble du Chatelard puis institue pour héritière universelle Isabeau de la Forest mariée à Pierre de Grenaud, seigneur de Contamine dont il veut que le fils aîné prenne le nom et les armes de la Forest.

Le 1er octobre 1675, à la réunion de la noblesse du canton, l'héritier de la Forest figure sous le nom et titre de Joseph de Grenaud, seigneur de Condaminaz et de la Forest. Il est qualifié de la même manière comme témoin d'un mariage au château de Gémilieu le 9 juin 1688. Vers 1725, le fief appartient à Jacques de Grenaud de La Forest, puis à son fils Joseph en 1735 et à son petit-fils Jean-Jacques en 1750.

Le fils de ce dernier, messire Joseph de Grenaud, baron de St Christophe, seigneur de la Forest, natif de St-Jean-de-Chevelu et habitant à Samoëns en Faucigny (Haute Savoie) afferme par bail son domaine à François « l'aîné » Million-Rousseau, le 21 mai 1792.

7. L'épopée d'Antoine de La Forest

Antoine de LA FOREST est un cousin issu d'issus de germains d'un grand-parent de Pierre, Chevalier Bayard DU TERRAIL. En effet, Aymar Ier de CLERMONT et Agathe de POITIERS VALENTINOIS sont en même temps des ancêtres à la 6e génération de Pierre, Chevalier Bayard DU TERRAIL et des ancêtres à la 4e génération d'Antoine de LA FOREST



◀ Antoine de la Forest, neveu de Guillaume III, fils de Jean 1^{er} devint en 1470 écuyer d'honneur de la duchesse de Savoie, Yolande de France (sœur de Louis XI de Valois). En 1476, il sauva au péril de sa vie le jeune Duc Charles 1^{er} des mains de Charles le Téméraire. (Duc Charles 1er De SAVOIE (dit le Guerrier) Fils de Yolande De FRANCE (Epoux De VALOIS Charles VII Le Victorieux), Soeur de Louis XI Le Prudent).



La couronne ducale apparaissant sur les armes de la Forest aurait été concédée suite à cet épisode glorieux. (*Description dans le château, son passé, son avenir*)

La famille de La Forest Divonne, originaire de Savoie, fait partie de la noblesse d'extraction chevaleresque sur preuves, depuis l'an 1398 (le 27 février). Elle est admise aux honneurs de la Cour de France en 1773. Elle est classée parmi les familles subsistantes de la noblesse française.

La famille de La Forest-Divonne est originaire de la commune de Saint-Jean-de-Chevelu (comté de Savoie) dans laquelle se trouve la maison forte de La Forest. La filiation prouvée remonte à Guillaume de La Forest, damoiseau, institué châtelain de Rossillon, dans le Bugey, en 1398.

➤ Jean de Terrail, le chevalier Bayard dit sans peur et sans reproche avec lequel il a combattu est son cousin (voir lien ci-dessus).

Le preux chevalier fit ses premières armes à la cour de Savoie au côté d'Antoine, neveu de Guillaume de la Forest, page d'honneur du duc Charles 1^{er}.

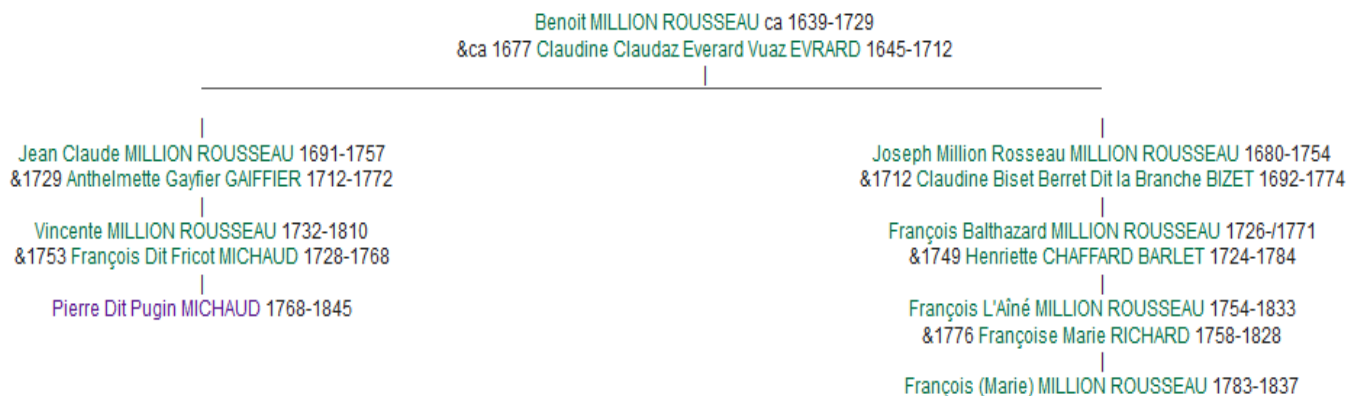
8. Des liens historiques entre les deux Maisons Fortes

8.1 Lien concernant les deux Châteaux (La Grande Forêt et La Petite Forêt).

Pierre MICHAUD (1768-1845), fermier de la propriété du Château de la Petite Forêt et François Marie MILLION ROUSSEAU (1783 - 1837), fermier de la propriété du Château de La Grande Forêt, sont tous deux, beaux-frères par leurs femmes et gendres de Gabriel DUPASQUIER.

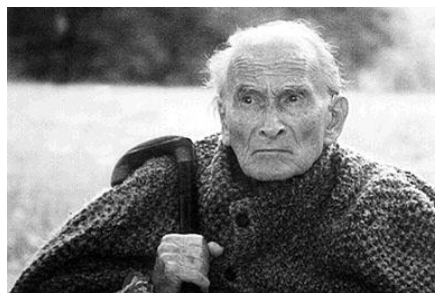
Ils sont aussi cousins. François MILLION ROUSSEAU est **un fils d'un cousin issu de germains** de Pierre MICHAUD.

En effet, Benoit MILLION ROUSSEAU et Claudine Claudaz Everard Vuaz EVRARD sont en même temps des arrière-grands-parents de Pierre dit Pugin MICHAUD et des ancêtres à la 4e génération de François Marie MILLION ROUSSEAU. Voir le tableau ci-dessous.



8.2 Balthus et la Petite Forêt

1940-1942 le peintre Balthus KLOSSOWSKI De ROLA Balthazar (1908-2001) réfugié en Bugey savoyard



Artiste peintre, Directeur de l'Académie de France à Rome

En septembre 1939, Balthus, envoyé sur le front d'Alsace est rapatrié pour maladie avant d'être démobilisé fin février 1940. Puis, lors de la bataille de France, devant l'avancée des troupes allemandes, comme beaucoup de Français, il gagne précipitamment le sud de la France et s'installe à Saint-Jean-de-Chevelu au château de Champrovent.

Précisons cependant que si Balthus demeure à Champrovent à partir de Juin 1940, ce n'est pas pour lui un lieu inconnu. Pierre et Betty Leyris, locataires d'une maison très proche (hameau des Ménards), l'avaient invité auparavant à séjourner de manière ponctuelle comme en 1938 ; Juif Polonais, pendant la guerre il se cachait dans le Château de Champrovent, où il a peint en 1942

la Maison forte (anciennement Château de la Petite Forêt) le tableau, s'appelle. « Paysage de Champrovent » collection particulière (1941-1943 achevé en 1945)

Dans la revue le Bugey reprenant un article sur Balthus, on peut lire, la Maison forte de la Petite Forêt, est citée Château.

« Une troisième huile peinte durant son séjour retient notre attention. Paysage de Champrovent (photo p. 207) (1941-1943 achevé en 1945) est une œuvre accomplie qui, par opposition à la précédente, dégage une fraîcheur exquise.

Ce chef-d'œuvre classique, jeux d'ombres et de lumières douces, a des accents lamartiniens, et de lui émane cette universalité du temps fugitif qui parle autant à l'esprit qu'au regard. A la manière, mais avec des nuances, d'un Courbet ou d'un Millet. Avec encore - ou toujours cette petite touche de sensualité. Au premier plan, une jeune fille, Georgette Cozlin (épouse Pravaz), une paysanne locale, allongée sur le sol s'insère par les courbes de son corps dans les ondulations du sol effleurées par le soleil couchant, une pose lascive avec une imperceptible touche suggestive par le biais d'une robe semi transparente laissant deviner la chair ».

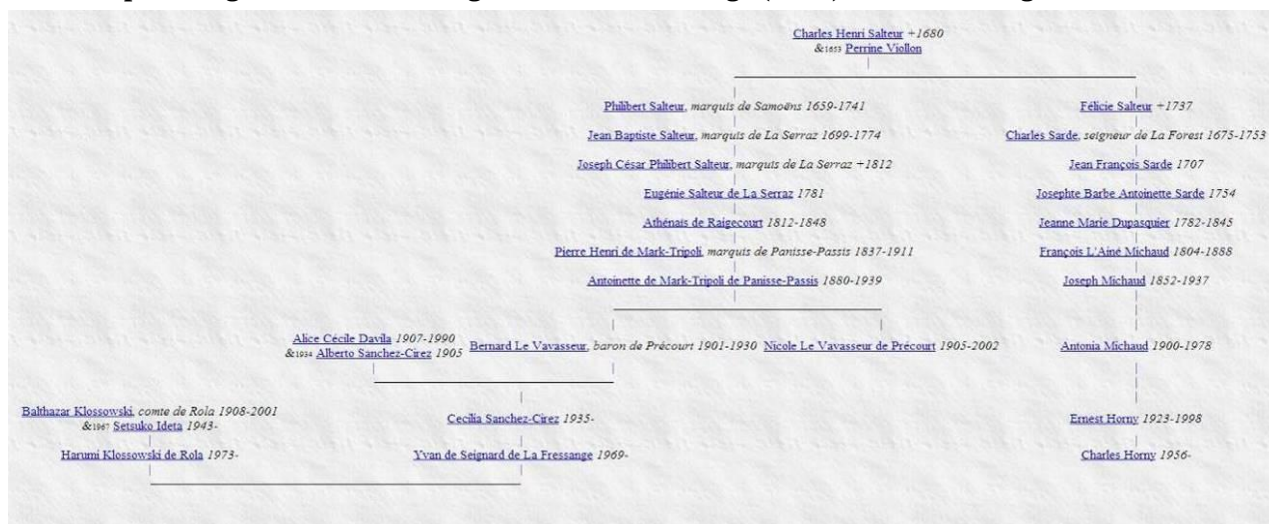
Georgette Cozlin , apparaît sur le tableau, elle est allongée. Elle avait 14 ans à l'époque. Nous en avons parlé (étant Amie de mon papa) elle m'a confié que pour la récompenser d'avoir posée pour lui, il lui a offert une paire de pantoufles

On peut encore lire : *« Soixante-dix ans plus tard, rien n'a changé ou presque, comme si Balthus avait pressenti que Champrovent était un antre d'éternité. Seul le château de la « Petite Forêt », au centre de la toile, semble englouti par les frondaisons. »*

A-t-il peint le tableau de la Petite forêt parce son frère s'y était caché quelques temps ? Nul ne le saura.



Le lien collatéral entre Balthus et Charles Horny est le suivant:
Lien établi par son gendre Yvan de Seignard de La Fressange (frère) de Inés de Seignard de La Fressange



N.B. Le Frère de Balthus, Pierre KLOSSOWSKI de ROLA,

Romancier, Essayiste, Philosophe, Traducteur, Scénariste et Peintre Français. Était réfugié, pendant une période de la guerre à la Petite forêt. (St Jean de Chevelu (73) puis se cacha à l'Abbaye d'Hautecombe.

Témoignage le 25 août 2022 de Christine (épouse Haselmayr) De Ranke de Munich

Christine de Ranke m'a bien confirmé que Ses Parents Jean Hubert Von Ranke et Josépha Hermann disaient que Pierre Klossowski de Rola (Frère du peintre Balthus) se cachait bien dans la Maison de la Petite Forêt avant de partir à l'abbaye d'Hautecombe.

ce qui explique bien le retrait de Ma Grand Mère Antonia MICHAUD dans son appartement à Villeurbanne.

Si Balthus en 1942, a peint le tableau "Paysage de Champrovent" où il dit avoir peint les frondaisons du château de la Petite Forêt. Est-ce que, c'est parce que Son Frère Pierre s'y cachait ?

9. Notes et références

Sources écrites

Article tiré des livrets de l'[Association BMR](#).. La Petite Forêt

(Colette M-R Badet, René Clocher, Jacques Dupraz, Philibert de la Forest-Divonne, François Demotz, Christine (épouse Haselmayr) De Ranke Bernard Kaminski et Charles Horny)

Livre Balthus Jean Clair Edition Flammarion sept. 2001. Page 279

Livre 1000 Ans d'Histoire de la Savoie, Avant Pays Savoyard. Neva édition 2015. Pages 771-772

Des châteaux et des fortifications du moyen âge en France :

.Charles Laurent Salch Edition Publitotal.1987 Page 1043

Les Châteaux de Savoie. Michèle BROCARD Edition Cabédita. 1995. Page 245

Revue Le Bugey André Sarra-Bournet 1940-1942. Le peintre Balthus réfugié en Bugey Savoyard. 2007. Pages 207-208.

Guide touristique de l'office de tourisme de Yenne (le circuit des Belvédères).

Traduction des actes : Dominique Vernet

Sources internet

[Dossier sur Château de la Grande Forest](http://www.bmr.free.fr/assoc/docs/dossier_chateau_gf.pdf) http://www.bmr.free.fr/assoc/docs/dossier_chateau_gf.pdf

[Arbre généalogique de Charles Horny](https://gw.geneanet.org/chorny_w?lang=fr&p=charles+charly&n=horny&oc=0) https://gw.geneanet.org/chorny_w?lang=fr&p=charles+charly&n=horny&oc=0